

bpa

TCEEA

Brevet Professionnel Agricole

Travaux de conduite et entretien des engins agricoles

Spécialité : Conduite et entretien des engins de la production agricole

Obtention du diplôme

BPA TCEEA (Travaux de Conduite et Entretien des Engins Agricoles)

Pas d'examen final



Contrôle en cours de formation  
100 %

Evaluation des objectifs  
composant chacune des unités capitalisables  
(dont les 2 UCARE) restant à valider



Validation du diplôme

En cas d'échec à l'examen le candidat conserve le bénéfice de ses **Unités Capitalisables** (UC) validées durant **5 ans** à compter de sa date d'obtention.

DOC\_COM\_15\_Plaquette\_BPA-TCEEA\_V04012021

bpa

TCEEA

Brevet Professionnel Agricole

Travaux de conduite et entretien

des engins agricoles

Spécialité : Conduite et entretien des engins de la production agricole

Responsable Administratif:

Secrétariat Pédagogique BPA

Vous êtes intéressé(e) par :

Une formation professionnelle axée sur la conduite et la maintenance des matériels .

Une formation en alternance par apprentissage combinant travail en entreprise et formation au centre.

Pré-Requis

- En priorité : être titulaire d'un Certificat d'Aptitudes Professionnelles Agricoles ou d'un Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles relevant des champs professionnels Productions Agricoles ou Agro-équipement;

- Accessoirement : être titulaire d'un CAP ou BEP d'un autre champ professionnel (dans ce cas, merci de nous consulter au préalable).

Conditions d'admission

Avoir signé un contrat d'apprentissage d'une durée d'un an avec une exploitation agricole (grandes cultures, cultures de plein champ).

Transmettre au CFA le dossier de candidature **intégralement complété + copies des bulletins de notes** (voir modalités sur la 1ère page du dossier) lorsque vous avez trouvé une entreprise d'apprentissage

Une réponse vous sera adressée dans les meilleurs délais.

Débouchés

Insertion professionnelle

Salarié en exploitations agricoles et horticoles  
Salarié en Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole (CUMA)

Salarié en entreprise de travaux Agricoles (ETA)

Emplois :

Conducteur d'engins d'exploitation agricole et forestière (« tractoriste », « chauffeur de tracteur », « chauffeur mécanicien »...)



Apprentissage et handicap  
Etablissement en capacité d'accueillir des publics en situation de handicap.

BPA TCEEA (Travaux de Conduite et Entretien des Engins Agricoles)



EPLEFPA de Quetigny - Plombières-lès-Dijon  
CFA Quetigny - Plombières-lès-Dijon — 21 Bd Olivier de Serres - CS 90042 - 21801 QUETIGNY cedex  
Tel 03 80 71 80 00 puis taper 2- E-mail [cfa.dijon-quetigny@educagri.fr](mailto:cfa.dijon-quetigny@educagri.fr)

Imprimé par nos soins, merci de ne pas jeter sur la voie publique



Le BPA TCEEA est un diplôme de niveau 3. Il a pour objectif de former des ouvriers qualifiés capables d'exécuter, à partir de directives précises du chef d'exploitation, les activités suivantes :

#### Préparation du chantier

Prise en compte de la commande ; vérification du bon fonctionnement et des points de sécurité du matériel ; atelage et dételage des outils ; préparation du matériel ; réglages des matériels ; préparation du convoyage ; remisage en fin de chantier.

#### Conduite en sécurité de tracteurs et/ou automoteurs

Prise en charge avant mise en route, conduite sur route, conduite de tracteurs ou d'automoteurs en situation de travail.

#### Utilisation des matériels et équipements

- réalisation des travaux mécanisés relatifs aux :
  - opérations culturales (travail du sol, semis...),
  - opérations de traitement et d'épandage,
  - opérations de récolte et de stockage.

#### Entretien courant des matériels et équipements

Entretien et nettoyage du matériel roulant, des outils portés et/ou tractés ; maintenance de premier niveau et remise en état des matériels ; remisage du matériel ; stockage, manipulation et élimination des consommables et déchets ; rangement et stockage des outils et fournitures ; nettoyage et entretien des locaux.

### Organisation de l'enseignement

#### Le BPA se déroule sur 1 an :

420 h de formation soit 12 semaines en présentiel en centre.

La formation en entreprise se déroule sur le reste du temps, déduction faite des 5 semaines de congés payés annuels.

### Architecture de la formation

La formation est construite sous forme d'Unités Capitalisables (UC) et comprend :

- 3 unités capitalisables générales (UCG) dont 2 faisant l'objet d'une VAA\* (les UCG1 et UCG2 sont validées automatiquement par la détention du CAPa ou BEPA)
- 2 unités capitalisables d'option (UCO)
- 3 unités capitalisables de spécialité (UCS)
- 2 unités capitalisables d'adaptation régionale et à l'emploi (UCARE)

\*VAA : Validation des Acquis Académiques

### Enseignements obligatoires

#### Unité capitalisable générale

UCG3 Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

#### Unités capitalisables d'option

UCO1 Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, des connaissances scientifiques et techniques relatives à la conduite d'une culture

UCO2 Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des engins agricoles et de leurs équipements

#### Unités capitalisables de spécialité

UCS1 Conduire en sécurité un tracteur et/ou un automoteur

UCS2 Réaliser les travaux mécanisés relatifs à la conduite d'une culture

UCS3 Effectuer l'entretien et la maintenance des engins agricoles et de leurs équipements

#### Unités capitalisables d'adaptation régionale et à l'emploi<sup>1</sup>

UCARE 1 Entretien des Bâtiments et

UCARE 2 Gestion du stockage

Les Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi sont élaborées par l'établissement avec pour objectif :

- De permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte de l'établissement,
- D'ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités et des fonctions pour répondre au mieux aux besoins des professionnels et aux attentes de la clientèle.

